

14094/24 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2024/2025

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 13 novembre 2024

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 13 novembre 2024

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen -
Nomination par le Conseil de quatre membres du jury européen pour la période
2025-2027

E 19241

**Ce document est disponible auprès du
secrétariat de la commission des Affaires
européennes.**